

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 25 SEPTEMBRE 2008**

**Délibération
n° 2008.09.167**

**Optimisation de la
collecte des déchets
en porte à porte :
détermination des
objectifs et
composition du
groupe de travail**

LE VINGT CINQ SEPTEMBRE DEUX MILLE HUIT à 18h00, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté 25 boulevard Besson-Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **19 septembre 2008**

Secrétaire de séance : Fatiha BOURDAREAU

Membres présents :

Denis DOLIMONT, Jean-Claude BEAUCHAUD, François NEBOUT, Michel BRONCY, Fabienne GODICHAUD, Jean-Claude BESSE, Jean-François DAURE, Nicolas BALEYNAUD, Brigitte BAPTISTE, André BONICHON, Jacky BONNET, Serge BOUCQ, Fatiha BOURDAREAU, Samuel CAZENAVE, Stéphane CHAPEAU, Véronique DAVY, Marie-Noëlle DEBILY, Catherine DESCHAMPS , Gérard DEZIER, Jacques DUBREUIL, Robert DUMAS-CHAUMETTE, Guy ETIENNE, Maurice FOUGERE, Michel GERMANEAU, Jean-Pierre GRAND, Nadine GUILLET, Madeleine LABIE, Cyrille NICOLAS, Jacques NOBLE, Marie-Annick PAULAIS-LAFONT, Laurent PESLERBE, Alain PIAUD, Rachid RAHMANI, Christian RAPNOUIL, Gilles VIGIER

Ont donné pouvoir :

Philippe LAVAUD à Denis DOLIMONT, Simon DEFORGE à Rachid RAHMANI

Excusé(s) :

Bernard CONTAMINE, Françoise LAMANT

Excusé(s) représenté(s) :

Didier LOUIS par Serge BOUCQ, François ELIE par Samuel CAZENAVE, Jean PATIE par Robert DUMAS-CHAUMETTE

| |
|---|
| OPTIMISATION DE LA COLLECTE DES DECHETS EN PORTE A PORTE : DETERMINATION DES OBJECTIFS ET COMPOSITION DU GROUPE DE TRAVAIL |
|---|

La ComAGA assure en régie directe, la collecte des déchets ménagers résiduels et assimilés des 15 communes membres, la collecte sélective de proximité des déchets recyclables (hors verre) par l'intermédiaire de sacs plastiques transparents et la collecte des encombrants en porte à porte.

Dans le cadre de sa politique d'optimisation du service de collecte des déchets, la ComAGA a régulièrement fait évoluer la collecte des déchets ménagers en porte à porte sur le territoire communautaire:

- lors du passage de trois à deux collectes par semaine,
- lors de la mise en place du tri sélectif,
- lors d'ajustements spécifiques à certains secteurs (plateau commerçant d'Angoulême).

Aujourd'hui, de nouvelles évolutions de ce service sont nécessaires, notamment pour les raisons suivantes :

- l'augmentation du prix des carburants, pour des véhicules qui consomment près de 80 litres pour 100 kilomètres, impose une importante vigilance sur les kilomètres parcourus et leur rentabilité en terme de déchets collectés,
- l'évolution des matériels, notamment l'arrivée des conteneurs enterrés, est une occasion d'optimisation à ne pas manquer pour passer directement, lorsque cela est techniquement et financièrement possible, d'un système de manutention pénible à un système de levage mécanisé de près d'une tonne de déchets à chaque levée,
- Le panorama européen de la collecte des déchets ménagers place la France au rang de pays européen où la collecte coûte le plus cher. Dans ce contexte, il est nécessaire de remettre à plat l'organisation actuelle, à la lumière de ce qu'ont fait nos partenaires européens un peu plus tôt, à savoir une mixité des systèmes de collecte et d'apport volontaire,
- De nombreuses manœuvres restent encore dangereuses (marches arrières, collectes bilatérales), et leur élimination doit être organisée puis fiabilisée dans le cadre de cette démarche,
- L'engagement fort pris par la ComAGA pour réduire l'émission de gaz à effet de serre.

Pour ces raisons, il est proposé la création d'un groupe de travail « optimisation de la collecte », annoncé au comité technique paritaire (CTP) du 12 février 2008, et qui devra travailler sur le fonctionnement du service « collecte en porte à porte » sur les objectifs suivants :

- Sécurisation de la collecte,
- Maîtrise des coûts,
- Gestion durable du service (écologique, économique, sociale) et cohérence avec notre CLIC,
- Optimisation de l'organisation du service.

Ce groupe de travail, adapté en fonction de l'ordre du jour et du comité réuni (comité de pilotage, de rédaction, technique ou de consultation), serait composé comme suit :

- Les 3 délégués communautaires (Mme Labie, MM Dolimont et Terrade) désignés par délibération n°91 du 29 mai 2008,
- Le vice-président chargé des ressources humaines,
- Des représentants de la direction générale et des ressources humaines,
- Des représentants de la direction des finances et de l'administration générale, notamment du service juridique,
- Des représentants de la direction de l'environnement – cadre de vie – construction, notamment du service déchets ménagers,
- 1 à 10 représentants du personnel du service déchets ménagers,
- 1 à 3 membres représentant le personnel au CTP et/ou au CHS non membre du services déchets ménagers,
- le médecin du travail

Ce groupe de travail déclinera les objectifs en actions et rendra compte régulièrement de son avancement à la commission environnement – cadre de vie - construction.

Vu l'avis favorable de la commission environnement – cadre de vie - construction du 9 septembre 2008,

Je vous propose :

D'APPROUVER la démarche d'optimisation proposée, ainsi que les objectifs fixés pour cette optimisation.

D'APPROUVER la composition du groupe de travail décrite ci-dessus.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

| Certifié exécutoire : | |
|--|--|
| <u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u> 30 septembre 2008 | <u>Affiché le :</u> 01 octobre 2008 |